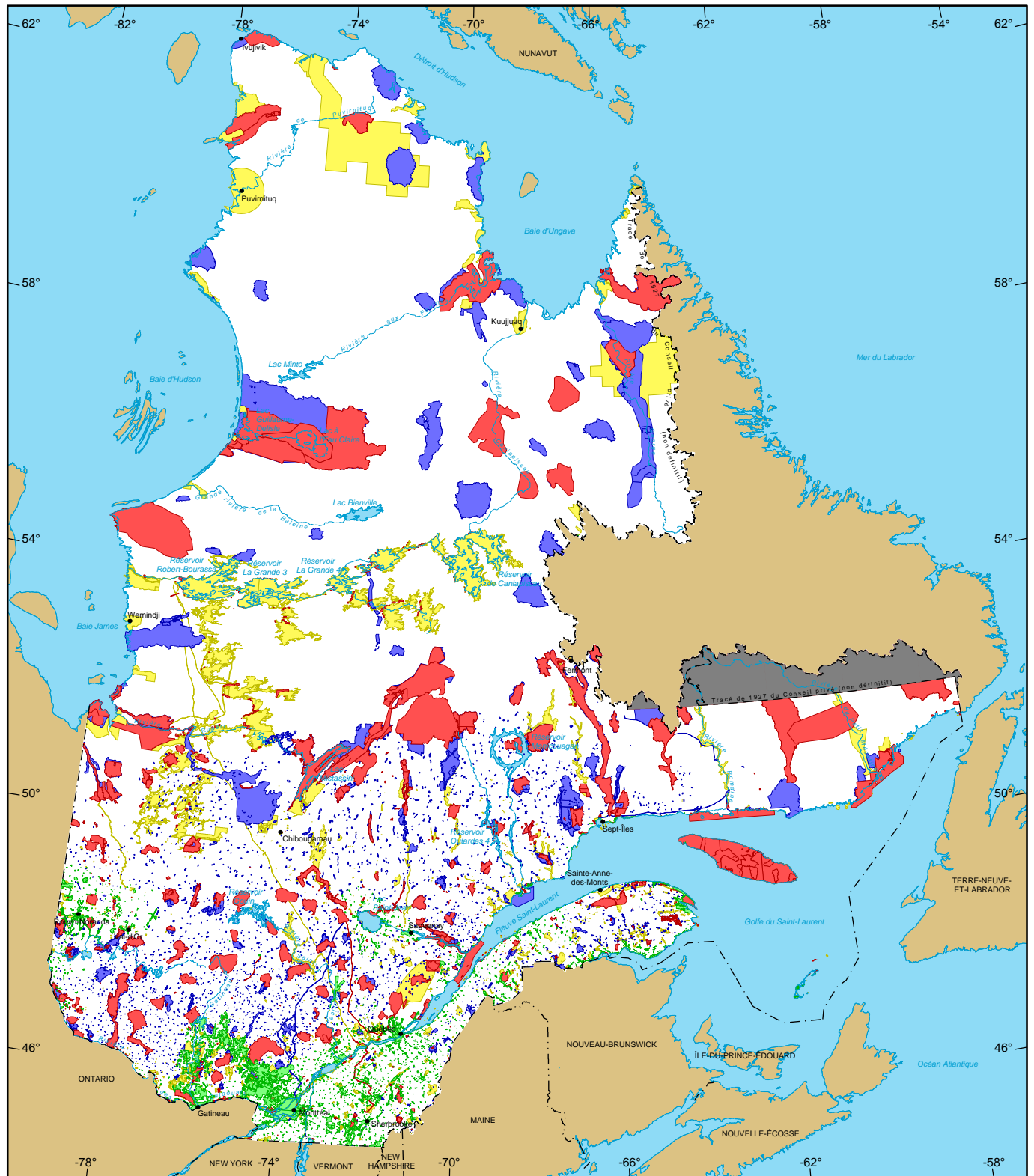


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 15 120 993 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Périmètre en vertu de l'article 91 du PL-14 1 626 627 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 926 139 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 14 066 645 ha	

Métadonnées

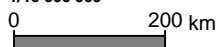
Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MRN, 2013
Référence cartographique, MRN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles
Direction des titres miniers et des systèmes
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 17 juin 2013

**Ressources
naturelles**

Québec

